

L'impact des différentes crises successives (sanitaire, énergétique) et du conflit en Ukraine sur les finances locales commence à être clairement perceptible dans les comptes des collectivités en 2023. Ainsi, la forte hausse des prix intervenus à partir de mars 2022 a plongé la grande majorité des communes dans de graves difficultés.

L'épargne brute (différence entre les dépenses et les recettes réelles de l'exercice) qui doit permettre de financer d'une part le remboursement de la dette et d'autre part les investissements, est fortement impactée et, par incidence, le niveau des investissements.

La réponse classique de la Banque Centrale Européenne face à cette évolution des prix, à savoir plusieurs augmentations successives du taux directeur, a également un impact à court terme sur les finances locales puisque cela vient alourdir le coût de la dette de la commune.

Cela crée ce contexte très particulier avec des dépenses de fonctionnement qui subissent leur plus forte augmentation depuis plus de 10 ans (y compris les frais de personnel avec une hausse de 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires) et des recettes de fonctionnement qui ont tendance à stagner. A moins d'augmenter fortement la pression fiscale, un effet de ciseaux inédit et préjudiciable apparaît.

Néanmoins, pour face à ces éléments conjoncturels, la commune de Rousset a fait le choix de ne pas augmenter la charge fiscale sur ses contribuables locaux afin d'éviter d'aggraver les difficultés de ses administrés. Le fort soutien au tissu associatif local sera également préservé en 2023.

La municipalité a donc fait le choix, afin de maintenir la qualité et la qualité de service public sur le territoire de la commune, de puiser de façon exceptionnelle dans ses réserves qui correspondent aux excédents des années précédentes, mais également de demander plus d'efficacité dans la gestion des différents services municipaux.

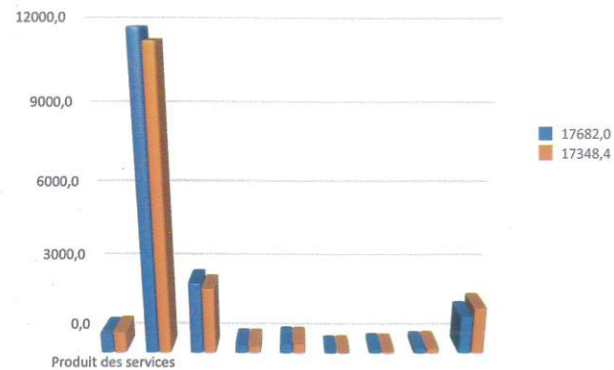
Le soutien financier de la Métropole Aix-Marseille Provence et du Département devrait permettre à la commune de Rousset de mener à bien sans recourir à l'emprunt son vaste programme d'investissement, de développement et de modernisation des équipements et infrastructures.

La commune de Rousset poursuivra et accélérera sa démarche écologique dans l'intérêt de la planète mais aussi de ses finances.

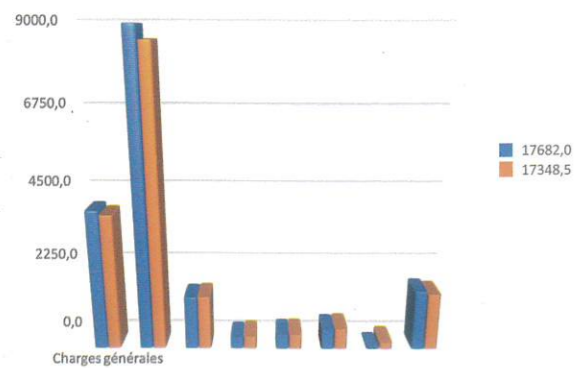


Gérard EYMARD
Adjoint délégué aux Finances et au Budget

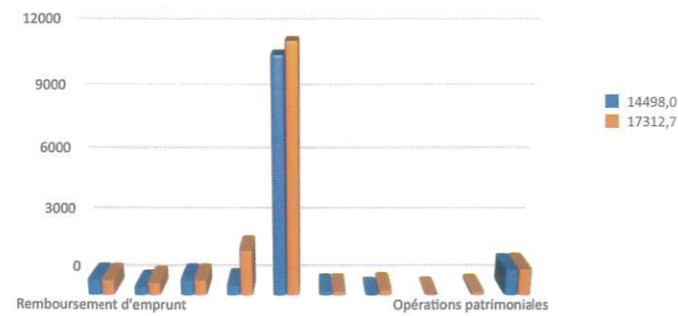
FONCTIONNEMENT RECETTES 2023/2022



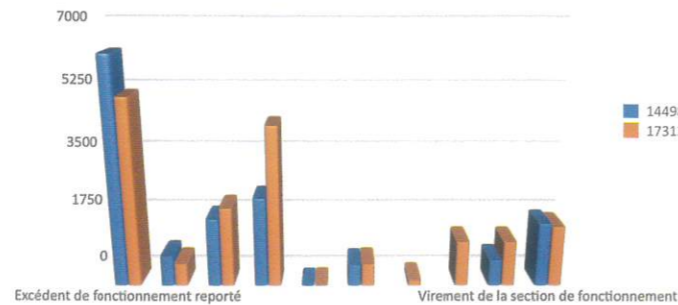
FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2023/2022



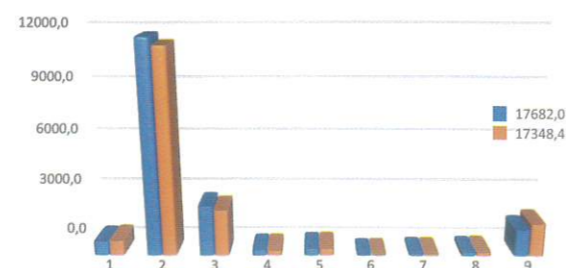
INVESTISSEMENT DÉPENSES 2023/2022



INVESTISSEMENT RECETTES 2023/2022



BUDGET RECETTES 2023/2022



Budget 2023 (en milliers d'euro (K€))

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2023	BUDGET 2022
DÉPENSES TOTALES	17 682,0	17 348,5
Charges générales	4 080,0	3 956,6
Charges de personnel	8 900,0	8 515,0
Autres charges de gestion courantes	1 560,2	1 579,6
Charges financières	334,5	370,0
Atténuation de produits	436,1	435,2
Amortissements, cession immobilières, provisions	599,1	620,3
Charges exceptionnelles	11,0	198,5
Virement à la section d'investissement	1 761,1	1 673,4

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2023	BUDGET 2022
RECETTES TOTALES	17 682,0	17 348,4
Produit des services	755,6	800,2
Impôt et taxes	11 723,4	11 292,1
Dotations et participation	2 768,3	2 550,2
Autres produits de gestion courante	282,0	263,4
Atténuation de charges	382,0	367,0
Produits financiers	4,5	3,7
Produits exceptionnels divers et cessions immobilisations	109,5	81,7
Opération d'ordre/sections	190,6	190,6
Résultat de fonctionnement reporté de n-1	1 466,2	1 799,5

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2023	BUDGET 2022
RECETTES TOTALES	14 498,0	17 312,7
Remboursement d'emprunt	731	705
Etudes / logiciel /subventions versées	375	582
Achats de matériels et mobilier	715	687
Achats de terrains nus et/ou bâtis	462	2 130
Travaux de bâtiments et voirie	10 783	11 349
Opérations d'ordre et de sections	191	191
Reversement taxe d'aménagement	20	254
Op.financières - participations, dépôt, caution	0	15
Opérations patrimoniales	0	156
Opérations sous mandat de la Métropole	1 222	1 245

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2023	BUDGET 2022
RECETTES TOTALES	14 498,0	17 312,7
Excédent de fonctionnement reporté	6 242	5 148
Dotations fonds divers et réserves	841	619
Autofinancement réalisé	1 873	2 187
Subventions d'investissement	2 456	4 415
Autres immobilisations financières	5	5
Opérations d'ordre/section -dot aux amortissement	598	619
Opérations patrimoniales	0	156
Immobilisation corporelles	0	1246
Opérations sous mandats	722	1 245
Virement de la section de fonctionnement	1 761	1 673